

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 décembre 2016 à 19h30 à l'hôtel de ville de Cloridorme

Sont présents : MM : Marcel Mainville
Valère Huet
Denis Fortin
Nathalie Francoeur
Laurence Beaudoin
Sophie Côté

Absence : aucun

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, dg et sec-très., Léona Francoeur, adjointe de même que monsieur Yvan Pruneau ins.mun.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marc Caron constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution #285-12-16

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour **proposé**
- 4- Adoption des procès-verbaux d novembre-**proposé**
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes payés- **PROPOSEUR**
- 8- Présentation des comptes à payer- **PROPOSEUR**
- 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : Horaire réunions annuelles
 - 9.2 : Plan d'intervention Norda Stello (TECQ)
 - 9.3 : permis de lotissement
 - 9.4 : acceptation bilan eau potable
 - 9.5 : Acceptation changement horaire ordures
 - 9.6 : horaire congé des fêtes
 - 9.7 : UQAR- autorisation signature
 - 9.8 : lettre d'appui club Lions Gde Vallée-St-Jean
 - 9.9 : budget 2017- aviser le ministre du MAMOT
 - 9.10 : soumissions reçues pour fosse chalet des sports
 - 9.11 : autorisation signature extra du projet
 - 9.12 : autorisation signature-poursuite assurances
 - 9.13 : modifier la rés. TECQ
 - 9.14 : problème d'inondation entre le 140 et 160, route 132
 - 9.15 : colloque axé sur le développement économique
- 10- Rapport de l'inspecteur municipal
- 11- Rapport du chef pompier
- 12-Période de questions
- 13-Clôture de la séance

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-trésorière

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 286-12-16

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 novembre 2016

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 novembre 2016, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 14 novembre 2016 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Résolution # 287-12-16

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 novembre 2016

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 novembre 2016, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 23 novembre 2016 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation

1. Ministère des Transports : Diminution vitesse secteur Halte
2. Biblio : Coups de cœur des maires
3. Télécommunications Est : Ajustement aux tarifs
4. Affaires municipales : population statistique
5. Financement élections
6. MMQ : ristourne (Je sais pas combien nous aurons)
7. Cartier énergie éolienne : contributions 2016 : 35 026.80 \$
8. Finances quebec : Subvention voirie : 8 000.00 \$ (dépôt direct)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6- RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS.

Chaque conseiller fait mention de l'avancement de ses dossiers.

Maire

Sec-trésorière

Résolution # 288-12-16

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} novembre au 30 novembre 2016

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de novembre de la municipalité pour un montant de 83 685.22\$. Une liste des comptes a été remise à chacun des membres du conseil municipal et de plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les conciliations bancaires.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès-verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.

Résolution # 289-12-16

8-ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante copie de la liste fait partie intégrante du présent procès-verbal, sauf la facture de l'inscription du maire à New-Richmond de l'ATRQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÉGLEMENTS

9.1 Résolution # 290-12-16

Calendrier des séances du conseil

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FORTIN
CONSEILLER ET RÉSOLU :

QUE le calendrier ci-après adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année **2017**, qui se tiendront le **lundi** et qui débuteront à **19h30** :

- | | |
|----------------|--------------|
| • 16 janvier | * 13 février |
| • 13 mars | * 10 avril |
| • 08 mai | * 12 juin |
| • 10 juillet | * 21 août |
| • 11 septembre | * 02 octobre |

• 20 novembre

* 12 décembre

QU'UN avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire trésorière, conformément à la Loi qui régit la municipalité.

Note : le délai entre le 2 octobre et le 20 novembre s'explique par la tenue des élections municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 : Résolution # 291-12-16

Plan d'Intervention - TECQ 2014-2018

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

Que le conseil municipal mandate la firme Norda Stello à compléter le plan d'intervention déjà débuté, que les frais reliés à ce plan d'intervention seront inclus à la demande de programmation de la TECS 2014-2018 soit un montant à l'origine de 11 700\$ plus taxes applicables (un montant a déjà été payé).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 : Résolution # 292-12-16

Permis de lotissement

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil donne l'autorisation à son inspecteur municipal d'émettre un permis de lotissement tel que demandé par le citoyen concerné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : Résolution # 293-12-16

Bilan eau potable 2015

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal adopte le bilan en eau potable pour l'année 2015 tel que présenté, copie du bilan fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 : aucun changement

9.6 Résolution # 294-12-16

Horaire congé des fêtes

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal approuve l'horaire présenté qui couvre les 6 congés fériés de Noël et du jour de l'an tel qu'inclus dans les contrats de travail des employés, plus les heures de maladie en banque, heures supplémentaires (10hres pour Y.P et 2 fois 15 hres pour PRF. Et payer la

dernière semaine de vacances à monsieur Pruneau. Cette liste fait partie intégrante du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 Résolution # 295-12-16

Autorisation signature/consentement UQAR

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale madame Marie Dufresne à le formulaire de consentement demandé par l'UQAR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 : Résolution # 296-12-16

Appui au Club Lions de Grande Vallée pour la célébration de la Fête Nationale 2017

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal de Cloridorme appui la démarche du Club Lions de Grande-Vallée afin d'accueillir les célébrations régionales de la Fête nationale des Québécois en 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 : Résolution # 297-12-16

Budget 2017

SUR LA PROPOSITION DE SOPHIE CÔTÉ CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal désire informer le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Monsieur Martin Coiteux, que le budget de la municipalité de Cloridorme sera adopté en janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 : Résolution # 298-12-16

CONSIDÉRANT que le conseil municipal a donné son autorisation aux employés municipaux à faire une demande de prix pour la fourniture et l'installation d'une fosse septique (voir résolution ci-jointe);

Résolution # 284-12-16

Soumissions chalet des sports

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise les employés municipaux à faire parvenir une demande de prix pour la fourniture et l'installation de la fosse septique au chalet des sports, demande acheminée à : Denis Gleeton, Jacques Lemieux et Simon Dupuis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CONSIDÉRANT QUE le conseil a reçu seulement une soumission et qu'il considère que le prix est trop élevé, soit un montant de 17 500\$ taxes en sus des Excavations 3 G;

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR DENIS FORTIN CONSEILLER ET IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal désire attendre s'il recevra d'autres soumissions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 : Résolution # 299-12-16

Autorisation extra contrat/chalet des sports

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise les extras présentés pour des montants de 842.99\$ et 711.64\$ et autorise la directrice générale à signer les documents s'y rattachant.

QUE le conseil informe LFG des déficiences constatées par monsieur le maire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 Résolution # 300-12-16

Autorisation/ dossier de quittance et transaction et quittance réciproque

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale, madame Marie Dufresne à signer les documents présentés par Robinson, Sheppard, avocats dans le dossier de réclamation d'un accident grave survenu lors des travaux de dynamitage du projet de réaménagement de la 132.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.13 : Résolution # 301-12-16

TECQ-2014-2018

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

Attendu que : • La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

• La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Il est résolu que :

• La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

• la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés

au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.14 : Résolution # 302-12-14

Problème d'écoulement des eaux

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal demande au ministère des Transports du Québec d'intervenir afin de régler le problème d'inondations qui se produit à chaque printemps entre les numéros civique 140 et 160, route 132, et ce à cause de l'égout pluvial du ministère qui semble être en défaut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.15 : Résolution # 303-12-16

Colloque axé sur le développement économique

SUR LA PROPOSITION DE DENIS FORTIN CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil autorise son maire à préparer un colloque axé sur le développement économique, colloque qui se déroulera en février ou mars 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Rapport de l'inspecteur municipal

Monsieur Pruneau mentionne le bris du camion de vidanges et qu'il s'occupe du chauffage au chalet des sports (génératrice)

Directrice générale

Madame Marie Dufresne remet au conseil municipal une copie des articles de loi 81.18 et 81.19 de la Loi sur les normes du travail de même que la politique portant sur la prévention du harcèlement et de violence en milieu de travail.

11- Rapport du chef pompier

Monsieur Pruneau mentionne que le préventionniste de la MRC, Étienne Couture demande une rencontre avec le conseil municipal.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : le chalet des sports : surplus d'extra, sur la glace, frais pour fosse, déficiences, la garantie porte sur combien d'années et à quand électricité.

Sur qui est responsable du déneigement des routes municipales, combien de pompiers doivent se rendre sur les lieux d'incendie et pourquoi faire venir Grande-Vallée, vidange avec Petite Vallée.

Clôture de la séance

13-Résolution # 304-12-16

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE MARC CARON MAIRE, IL EST RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 20h15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marc Caron maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière
